

LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES BOURSES POUR L'AUDIT QUE FAIRE POUR COMMENCER ET À QUOI S'ATTENDRE

Étape 1

Téléchargez et examinez les documents nécessaires.

Formulaire de demande de vérification ([Audit Application Form](#)) (inclut l'accord du participant) – en anglais seulement

Exigences minimales pour le rapport de vérification énergétique ([Energy Audit Report Minimum Requirements](#)) – en anglais seulement

Exigences supplémentaires d'Hydro Ottawa ([Hydro Ottawa Audit Supplementary Requirements](#)) – en anglais seulement

Tous les documents sont disponibles sur le site cdm.hydroottawa.com

Étape 2

Trouvez un vérificateur indépendant qualifié.

Le vérificateur doit posséder une des qualifications suivantes :

- Ingénieur professionnel (ing.),
- Technologue en génie agréé (CET),
- Gestionnaire de l'énergie agréé (CEM), ou
- Professionnel agréé de la mesure et de la vérification (CMVP).

Vous pouvez aussi travailler avec un ingénieur en formation sous la supervision d'un ingénieur (ing.) ou d'un CET, si la personne qualifiée décrite plus haut certifie et signe le rapport de vérification énergétique.

Trouvez un vérificateur participant ([participating auditor](#)). – en anglais seulement

Étape 3

Soumettez un formulaire de demande de vérification et un accord de participation à Hydro Ottawa.

Les demandes peuvent être soumises à [Manon Galipeau](#), Agente du programme de financement des vérifications.

Étape 4

Avant de commencer votre vérification, obtenez une confirmation de préautorisation d'Hydro Ottawa.

Veillez ne pas commencer le travail avant de recevoir une confirmation de préautorisation. Pour être admissible à l'incitatif, la demande doit être approuvée avant que le travail commence.

Étape 5

Effectuez votre vérification énergétique.

Étape 6

Soumettez les documents finaux.

Veillez envoyer les documents suivants par courriel à [Manon Galipeau](mailto:ManonGalipeau@hydroottawa.com), Agente du programme de financement des vérifications :

Formulaire de présentation rempli après la vérification énergétique ([Completed Post-Energy Audit Submission Form](#)), - en anglais seulement

Les factures du vérificateur de l'énergie avec la preuve de paiement (c.-à-d. une copie de chèque(s) ou de facture(s) estampillée(s) et signée(s)).

Liste de vérification des exigences du rapport de vérification rempli et signé :

- Liste de vérification de l'audit : Systèmes de bâtiment ([Audit Checklist: Building Systems](#)) – en anglais seulement
- Liste de vérification de l'audit : Enquête et analyse relatives à l'électricité ([Audit Checklist: Electricity Survey and Analysis](#)) – en anglais seulement
- Liste de vérification de l'audit : Analyse détaillée des projets d'immobilisations et de l'enquête et l'analyse relatives à l'électricité ([Audit Checklist: Detailed Analysis for Capital Project & Electricity Survey and Analysis](#)) – en anglais seulement

Tous les documents sont disponibles sur le site cdm.hydroottawa.com. Les documents doivent être soumis dans un délai de 150 jours de la date d'achèvement de l'audit.

QUESTIONS? NOUS SOMMES ICI POUR AIDER!

Communiquez avec Manon Galipeau au 613.738.5499 poste 172
ManonGalipeau@hydroottawa.com